

10.1. SAINTE-SUZANNE (MAYENNE) : LE SITE DU CHÂTEAU

Anne Bocquet

LE SITE

Le site de Sainte-Suzanne se situe dans le nord-est du département de la Mayenne, à une trentaine de kilomètres de la ville de Laval. Le château, enserré dans une enceinte castrale en forme de triangle isocèle, se situe sur un promontoire rocheux aux pentes abruptes. Il est constitué de différents éléments architecturaux appartenant à la défense et à la résidence, dont les chronologies s'étalent du 11^e (donjon quadrangulaire) au 17^e s. (logis).

Une fouille préventive y a été menée en 2006, à l'emplacement d'une extension de 80 m². Elle a révélé la présence d'un habitat entouré d'un rempart vitrifié, dont l'origine est datée du milieu du 5^e s. avant J.-C.

La fouille a également montré que les débuts de l'occupation médiévale dataient du milieu du 9^e-10^e s. Les vestiges sont modestes : essentiellement des structures en creux, quelques niveaux épars, un foyer et un probable mur. Les vestiges mobiliers sont en revanche abondants et fournissent quelques renseignements sur le statut du site. Le lot céramique est représentatif du vaisselier connu au 10^e s. On peut noter la présence, beaucoup plus rare, de nombreux fragments de gobelets en verre. Le cheval, animal aristocratique, est bien représenté. Ce mobilier permet de supposer que l'occupation est en lien avec un milieu castral (possibilité d'un donjon en bois sur le site).

Les premières constructions de pierre apparaissent au 11^e ou 12^e s. La construction d'un rempart montre la volonté précoce de structurer l'espace et de protéger le promontoire et ses habitants. L'implantation de cet élément défensif s'accompagne de la construction d'un vaste bâtiment de pierre, peut-être le logis seigneurial. L'étude de la faune montre que nous sommes en effet à proximité des tables du château.

À la fin du 13^e ou au début du 14^e s., de nouvelles constructions (dont une cheminée) sont peut-être en lien avec une cuisine, dédiée au service du logis seigneurial. La composition du mobilier céramique montre une diversification des approvisionnements en direction d'ateliers assez proches. La composition de la faune atteste toujours une consommation provenant d'un milieu aisé.

Le 14^e s. est marqué par une importante phase de démolition, précédant des travaux d'envergure. Ceux-ci s'attachent en premier lieu à la construction d'un nouveau rempart, à la fin du 14^e ou au début du 15^e s. Les travaux concernent également l'implantation de nouveaux bâtiments, qui témoignent d'une vitalité dans la construction et une densification des espaces bâtis.

Le 15^e s. voit des transformations dans ces bâtiments, dont on devine des changements d'affectation des espaces. La présence de deux sépultures d'enfants mort-nés est un signe d'un secteur en voie d'abandon. Celui-ci se traduit à la fin du 15^e s. par la démolition d'un important bâtiment, que l'on suppose être le logis.

La démolition de la fin du 15e s. constitue la dernière occupation du secteur, qui subira dans les siècles suivants d'importants exhaussements, en lien notamment avec la construction d'un nouveau logis au début du 17e s.

Sur les 12 000 tessons comptabilisés, un peu plus de 7 000 entrent dans le cadre de la présente étude. Ils proviennent essentiellement de niveaux d'occupation (sauf un niveau d'abandon homogène) ; ils ont été choisis selon le phasage archéologique et leur pertinence stratigraphique.

Neuf assemblages ont ainsi été définis : quatre entrent dans une chronologie de la 2e moitié du 9e à la fin du 11e, deux du milieu du 13e à la fin du 14e et trois concernent le 15e s.

Le nombre de restes est hétérogène selon les assemblages : de 67 NR pour l'assemblage 7 à 2 717 NR pour l'assemblage 6.

Les restes ont été identifiés par groupe technique et par forme typologique, ce qui a permis d'établir des quantifications en Nombre Minimum d'Individus (NMI) et en Nombre Typologique d'Individus (NTI).

Les tableaux réalisés permettent de proposer des pistes de réflexion, sur les groupes techniques comme sur la typologie.

Ainsi, les assemblages des 9e-11e s. montrent, sur un maximum de 8 groupes techniques, la prépondérance du groupe technique 15q, suivi du groupe 8ab. Les assemblages des 13e-14e s. voient l'apparition de nouveaux groupes (jusqu'à 14 différents), avec la prépondérance du groupe 17i. Enfin, pour les assemblages du 15e s., le nombre de groupes est stable (14 maximum), le groupe 17i reste majoritaire avec cependant une forte proportion du groupe 10a.

Par ailleurs, pour les assemblages des 9e-11e s., les pots (2a, 2d, 2L, 2s) forment l'écrasante majorité des formes représentées. Quelques lampes, coupes (6a et 14a) et rares cruches (1 et 3) complètent le vaisselier. Pour la période 13e-14e s., même si le pot reste la forme de loin la plus représentée, on constate une multiplication des formes : pots 2a, 2b, 2c, 2d, 2f, 2L, 2n, 2q, 2t, 2u, 3a, 6a, 8, 11. À côté de formes déjà présentes aux siècles précédents, comme les lampes, les coupes (2, 6, 9, 14) et les cruches (1, 6), apparaissent des pichets (2), des gobelets (5), des poêles, des bouteilles, des couvercles et des vases réserve. Au 15e s., les pots restent les formes les plus représentées, mais on trouve également des coupes, des cruches et des gobelets. De nouvelles formes apparaissent : assiette, tasse et lèchefrite.

Plusieurs types de décors ont également été identifiés : essentiellement des molettes (notamment pour les 9e-11e s.) et des bandes appliquées digitées (à partir du 14e s.), mais on note également la présence d'incisions, d'impressions, de poinçons et de peinture.

Ces premières observations liminaires serviront de base à l'étude développée des entités.

D'autre part, certains éléments mobiliers trouvés en association avec la céramique semblent indiquer un milieu social privilégié : la verrerie (verre à vitre ou à boire) ou les éléments liés au cheval, animal caractéristique du milieu castral. L'étude de la faune confirme cette impression avec la présence de chevaux (non consommés) et la qualité de la viande consommée (tant dans la présence d'animaux jeunes que dans la présence d'espèces chassées). La prise en compte de

tous ces éléments permettra d'étayer le dossier de la céramique en tant que marqueur social ou non.

- *ENSEMBLE 46.01*

- *ENSEMBLE 46.02*

- *ENSEMBLE 46.03*

- *ENSEMBLE 46.04*

- *ENSEMBLE 46.05*

- *ENSEMBLE 46.06*

- *PLANCHES DE DESSIN PAR ENSEMBLE*

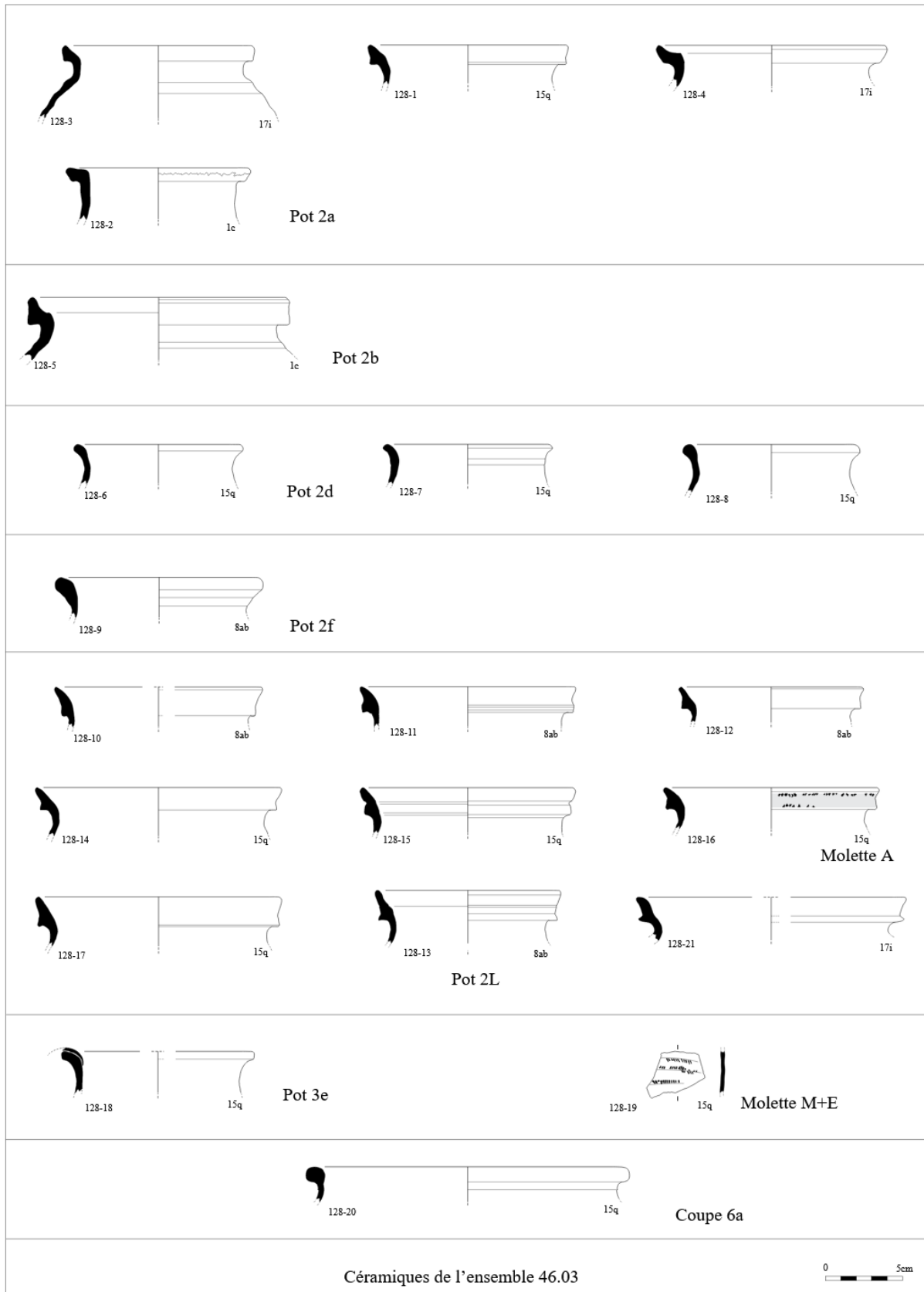


planche 46.03

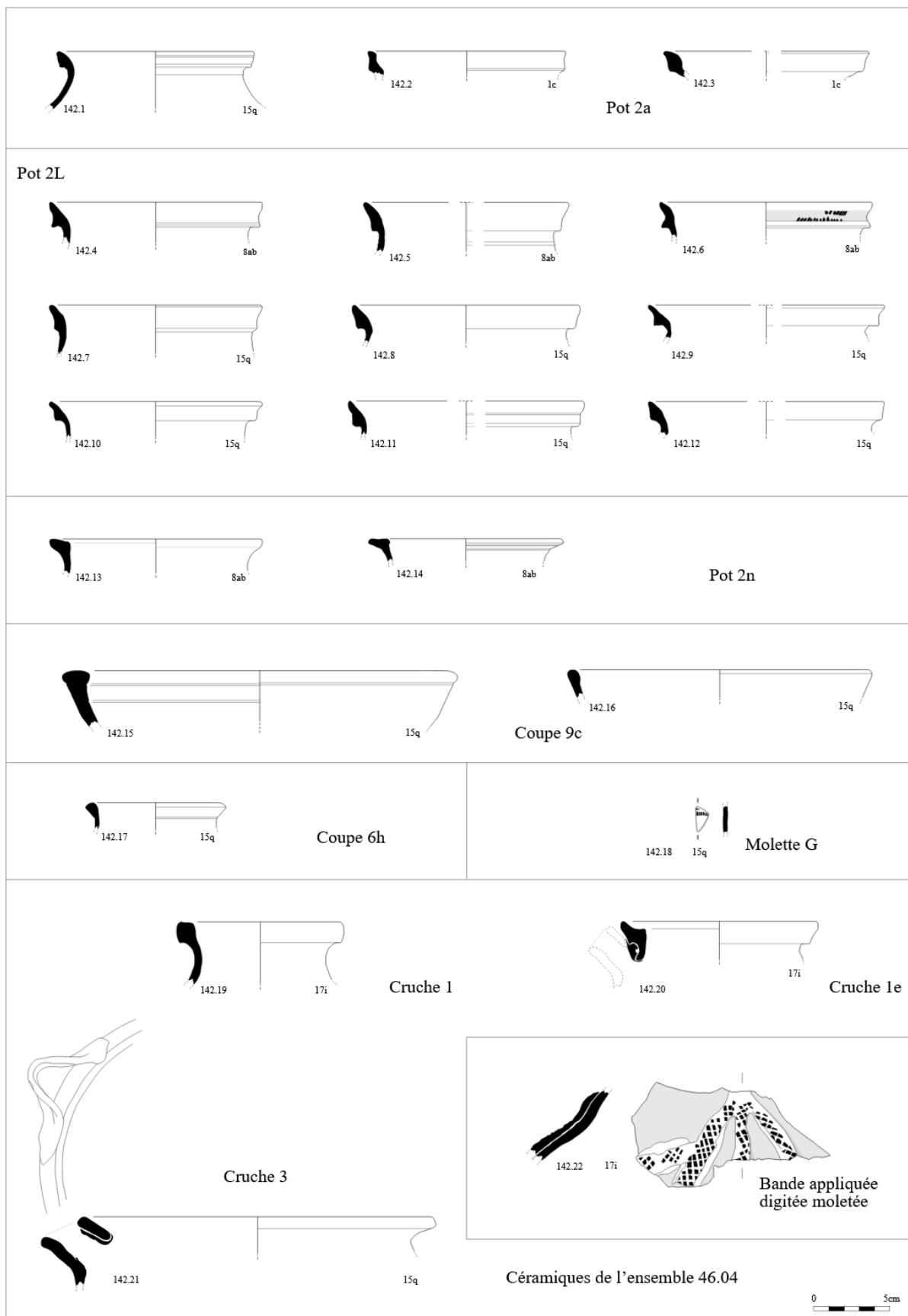


planche 46.04

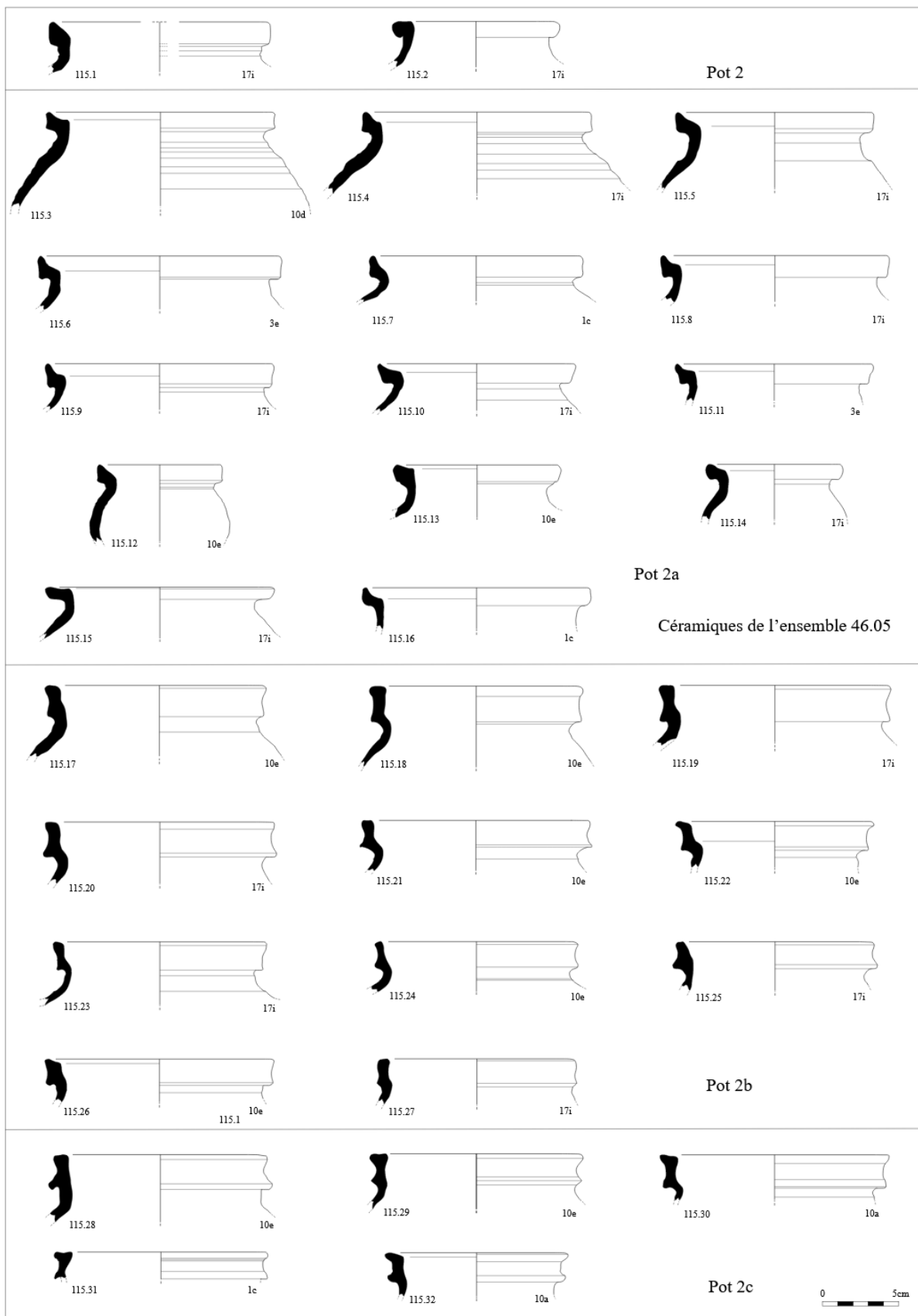
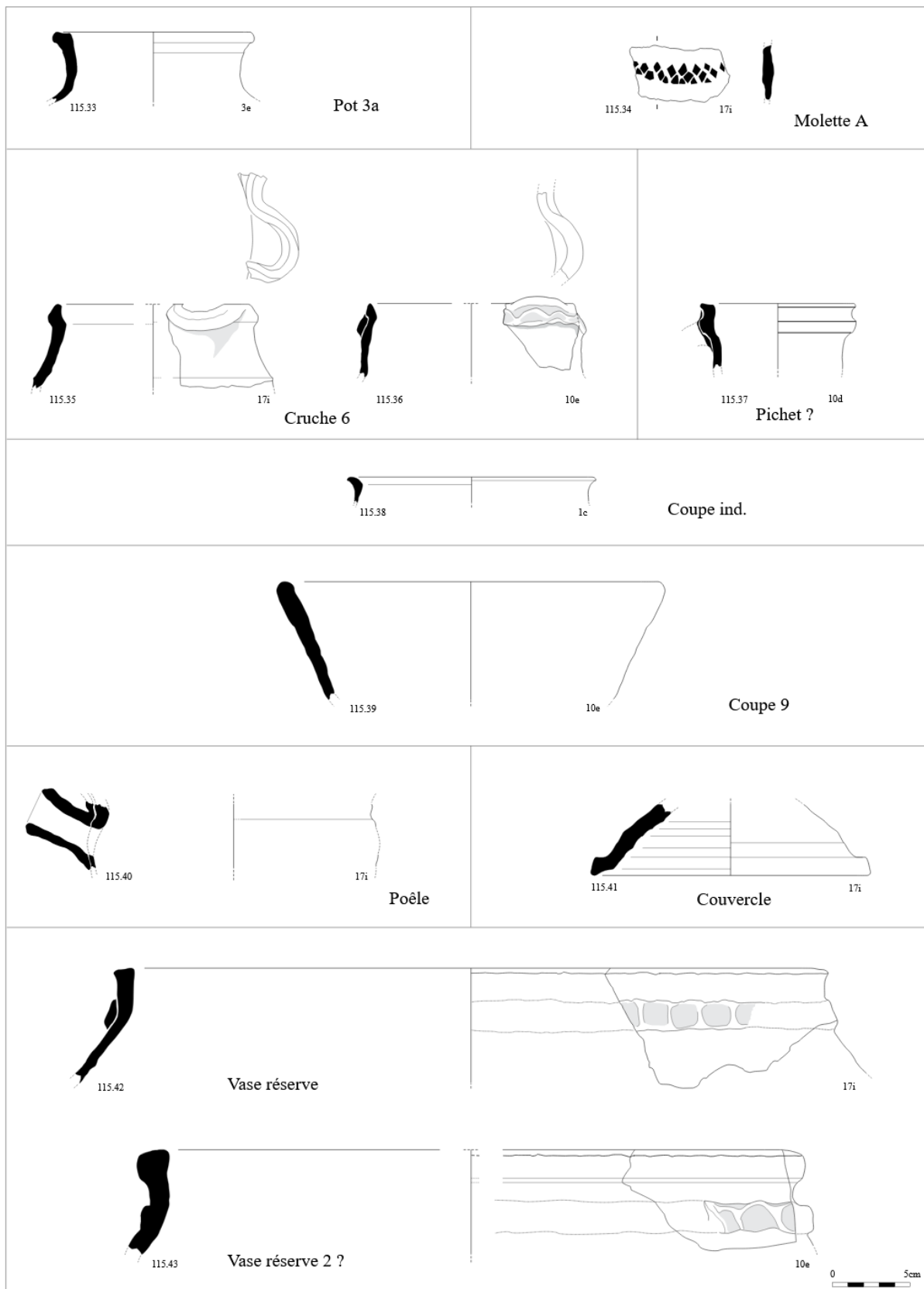


planche 46.05a



Céramiques de l'ensemble 46.05 suite

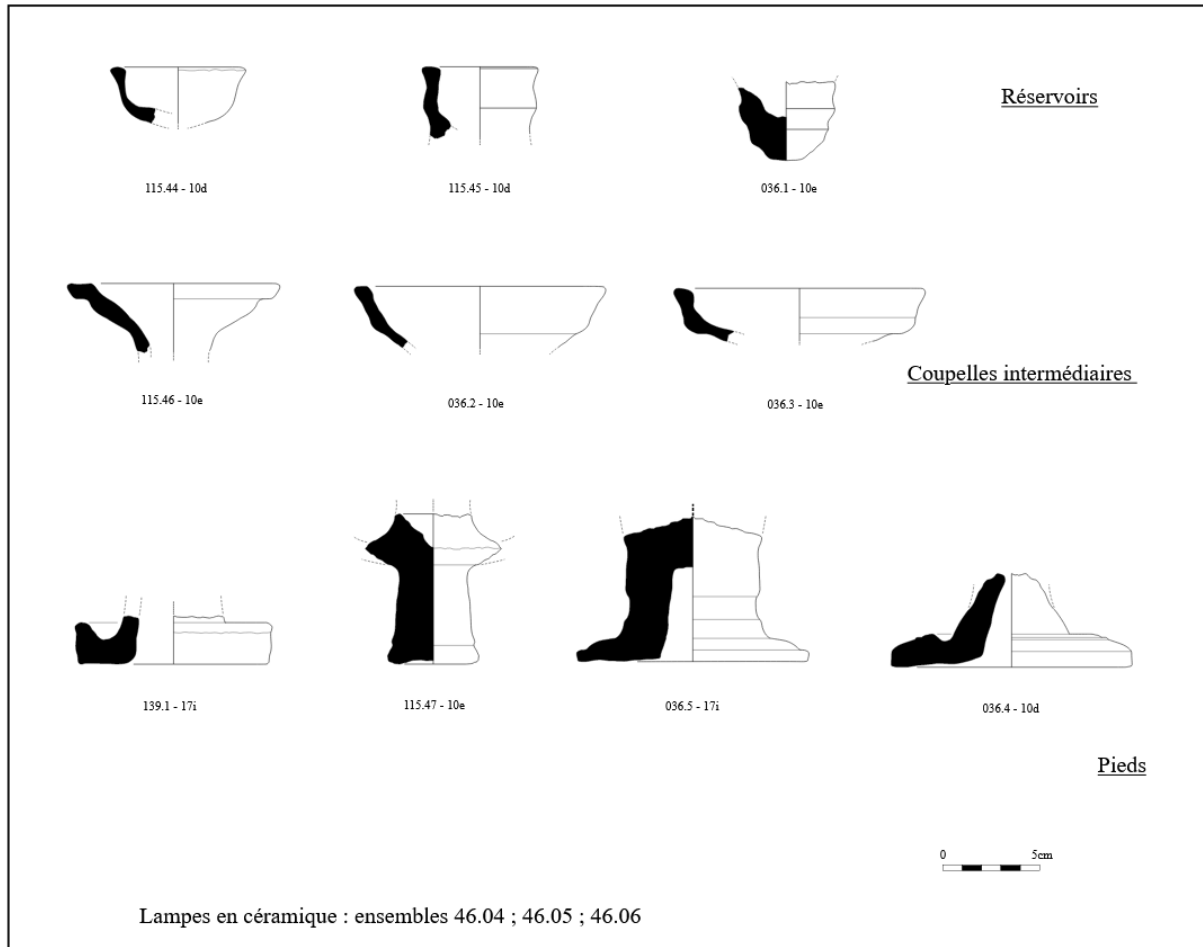


planche lampes 46.04 46.05 46.06